

15 mai 2017

Bilan du 3^{ème} plan Autisme : « peut mieux faire »

L'Inspection des Affaires Sociales et l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale ont remis à Ségolène Neuville un rapport d'évaluation du 3^{ème} plan Autisme.

Si les deux inspections soulignent que *"le troisième plan Autisme a permis une structuration importante de la politique publique de l'autisme en France, qui a pu bénéficier de la mise en place d'instances de suivi aux niveaux national et local, et a su associer à tous les niveaux l'ensemble des acteurs concernés, au premier rang desquels les personnes et leurs familles"*, l'état des lieux est loin d'être idéal. La situation des adultes reste désastreuse, le soutien aux familles est très insuffisant, tout comme la formation des professionnels en lien avec les recommandations de bonnes pratiques. Les inspections notent d'ailleurs que tout n'est pas apaisé, et que ces recommandations sont encore trop mal connues et parfois contestées.

L'évaluation elle-même de la mise en pratique du plan reste difficile : *"le suivi du troisième plan Autisme est dépourvu d'outils autres que le calendrier des actions, le décompte des crédits prévus, peu d'indicateurs permettent d'objectiver une éventuelle amélioration des parcours et des conditions de vie des personnes avec autisme et leurs familles"*, écrivent les inspecteurs.

La mission d'évaluation de l'Inspection des affaires sociales (Igas) et de l'Inspection générale de l'éducation nationale (Igen) a élaboré quarante-huit recommandations déclinées en huit principales orientations :

- prendre la mesure de l'urgence en matière de prise en charge des adultes avec autisme avec aussi le repérage d'une offre d'intervention adaptée tout au long de la vie ;
- renforcer la structuration des trois niveaux de diagnostic en assurant un accès rapide à l'ensemble des familles, et le démarrage immédiat d'une intervention adaptée ;
- redéfinir le rôle du secteur sanitaire dans la prise en charge des personnes autistes et de leurs familles ;
- continuer l'effort de formation en particulier en matière de formation initiale, afin d'améliorer la qualité des interventions proposées en lien avec les recommandations de bonnes pratiques ;
- mieux organiser les parcours scolaires pour favoriser l'inclusion des enfants en milieu ordinaire en coordonnant utilement les interventions pédagogiques et médico-sociales ou sanitaires ;
- refonder la politique publique à l'égard des familles et leur redonner leur juste place en structurant une offre de service ;

- renforcer les modalités de gouvernance pour permettre un portage et une mise en œuvre efficaces de la politique nationale de l'autisme ;
- mieux connaître pour mieux piloter et mieux accompagner.

Liens et documents associés

[Tome 1, évaluation du 3e Plan Autisme dans la perspective de l'élaboration d'un 4e plan \(Igas et Igen\)](#)

[Tome 2, annexes du rapport \(Igas et Igen\)](#)

C'est dit, et clairement dit !

Le Conseil de l'Europe a présenté à Nicosie le 27 mars dernier la nouvelle stratégie pour le handicap. Selon lui, il y a des défis de taille à relever : en particulier, promouvoir une approche fondée sur les droits de l'homme. Le commissaire aux droits de l'homme, Nils Muiznieks, relève cinq axes prioritaires : Égalité et non-discrimination, sensibilisation, violence et abus, accessibilité, reconnaissance de la personnalité juridique. Il insiste particulièrement sur deux points : d'une part, la nécessité de développer la prise de décision assistée plutôt que substitutive, comme la tutelle ; et d'autre part, il appelle à fermer les établissements médico-sociaux, jugés ségrégatifs, et qui sont parfois des lieux de violence et d'abus.

Une soirée de conférences à Lyon

L'Université de Lyon et le laboratoire Cortex vous proposent le 23 mai prochain deux conférences passionnantes :

« Autisme, le grand défi des neurosciences », par Angela Sirigu, directrice de recherches au CNRS.

« Autisme et cécité : regards croisés », par Anna Rita Galiano, de l'Université de Lyon 2.

Plus de renseignements sur www.cortex-mag.net/conference-nouveaux-regards-lautisme

Autisme et intimité

L'association Rencontre Autisme Rhône Alpes Auvergne, en partenariat avec le CRA Rhône Alpes organise une conférence autour de l'intimité, le 17 juin à 13h45, au Centre Hospitalier du Vinatier, boulevard Pinel à Bron.

L'accès est gratuit, mais l'inscription est obligatoire auprès de Paul Belhouchat par mail

: paul.belhouchat@ch-le-vinatier.fr

Au programme :

Nelly COROIR (psychologue) : "**Amitié : Enseigner l'intimité**"

Sébastien MATHIEU (Personne avec autisme) : "**Sexualité autistique : l'autre regard sur l'intimité physique et émotionnelle**"

Marie RABATEL (Personne avec autisme) : "**Prévention des abus sexuels et spécificités avec les personnes autistes**"

Josef SCHOVANEC (Saltimbanque de l'autisme) : "**Nous vivons en couple depuis 20 ans à ceci près**"

Vincent MIGNEROT (Chercheur indépendant et écrivain) : "**Synesthésie : des plaisirs dans tous les sens**"

Ces conférences seront filmées.

A table !

La fête de la Gastronomie est placée cette année sous le signe de l'autisme ! Une proposition courageuse, quand on sait à quel point l'alimentation est une question sensible. Ainsi, sous l'impulsion de Josef Schovanec et avec la complicité des chefs Guillaume Gomez et Michel Roth, vous pouvez envoyer vos recettes et votre histoire à www.autischef.com ou à claudecarat@gmail.com. L'objectif est de réaliser un livre de recettes. A vos tabliers !

Une nouvelle circulaire sur les missions des AVS

[« Enseignement adapté : Missions et activités des personnels chargés de l'accompagnement des élèves en situation de handicap » circulaire n° 2017-084 du 3-5-2017](#)

Cette circulaire remplace celle de 2003. Elle commence par rappeler : « L'article L. 111-1 du code de l'éducation affirme que le service public de l'éducation veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants sans aucune distinction. Il consacre ainsi une approche nouvelle : quels que soient les besoins particuliers de l'élève, **c'est à l'école de s'assurer que l'environnement est adapté à sa scolarité.** » Nous savons déjà que cet article n'est pas appliqué, mais il est bon qu'il soit rappelé ici dès les premières lignes, et nous permet de nous sentir plus légitimes dans nos demandes lors des ESS.

Puis elle fixe deux points importants : « Sous l'autorité de l'enseignant et avec son accord, [les personnels chargés de l'accompagnement des élèves en situation de handicap] peuvent échanger avec la famille de l'élève, dans la limite de leurs prérogatives et dans le respect de l'obligation de discrétion professionnelle. La présence d'un personnel chargé de l'accompagnement n'est ni un préalable ni une condition à la scolarisation de l'élève. »

En clair, les AVS sont enfin autorisés à communiquer avec les parents, et l'absence des AVS à elle seule n'est pas un critère pour refuser un enfant dans la classe. Voilà qui semble très rassurant au départ. Ensuite, la circulaire fixe les rôles et domaines d'intervention des AVS qui concernent les actes de la vie quotidienne, l'accès aux activités d'apprentissage ainsi que les activités de la vie sociale et relationnelle. D'après TOUPI (voir leur article [ici](#)), les inquiétudes principales en lien avec cette nouvelle circulaire concernent surtout le mode de recrutement et le périscolaire. En effet, le contrat aidé CUI semble s'ancrer comme la voie normale de recrutement des AVS alors même que l'ancien Président F. Hollande s'était

engagé à transformer tous les CUI en contrat d'AESH. Ce type de contrats peu pérenne ne permet pas suffisamment aux AVS d'être formés, ne les incite pas s'investir dans leur rôle, et ne permet pas aux enfants d'avoir une aide stable et durable. Par ailleurs, les AVS rémunérés par l'Education Nationale ne sont plus autorisés à accompagner à la cantine ou au périscolaire, même si cela est nécessaire pour que l'enfant soit scolarisé, sauf si les collectivités locales les recrutent en plus pour cet objectif et à condition d'une notification MDPH, autant dire que cela devient très compliqué.

A suivre donc pour l'application.

Des nouvelles encourageantes, de l'espoir pour tous...

A l'heure où un rapport de L'IGAS sur le 3eme plan autisme pointe les grosses défaillances de notre pays sur la prise en charge des adultes avec autisme, une bonne nouvelle dans l'une de nos boîtes aux lettres : des nouvelles d'Aurélien. Aurélien est un adulte porteur du syndrome d'Asperger dont la famille est adhérente de notre association, et avec qui nous sommes donc régulièrement en contact. Il vient d'obtenir son Master et a donc pu signer un CDI en tant qu'ingénieur informaticien avec THALES SERVICE à VELIZY. Quelle belle victoire pour Aurélien qui s'est bien battu pour en arriver là ! Il y a fait l'an dernier son stage de fin d'études, après avoir postulé par le service handicap de l'entreprise. Bien entendu, la famille avait pris soin de préparer l'entretien en communiquant avec le service de recrutement de l'entreprise, qui elle-même a aidé Aurélien à éviter les surprises lors de cet entretien. Mais Aurélien a été retenu, comme on le lui a expliqué ensuite et comme sa maman nous le rapporte, « parce qu'il avait été plus performant que les autres candidats lors de cet entretien ». Ce stage a été poursuivi d'un CDD de 6 mois en tant que développeur.

Sa maman raconte aussi : « Les collaborateurs ont appris à le connaître. Ils l'ont accepté malgré son manque d'empathie, son manque de confiance en lui, ses tenues pas dignes d'un ingénieur (cheveux longs, mal coiffés, pas rasé, T shirts détendus et vieux jeans, etc....). Je me souviens qu'à l'IUT on avait été obligé de lui acheter un costume. Il n'est pas usé ! ».

Et elle conclut : « Tout ceci est encourageant pour les Asperger. Les personnes porteuses du syndrome d'Asperger sont performantes sur un point précis. L'insertion en milieu ordinaire est possible si l'entreprise est sensibilisée au handicap (ou à la différence) ».

Bien sûr, ces belles victoires (le diplôme final et l'embauche) sont le fruit du travail et de l'acharnement d'Aurélien à se dépasser, à toujours essayer de faire mieux, et le fruit de l'accompagnement de sa famille avertie, qui a réussi à respecter ses souhaits de discrétion quant à son syndrome, et à le convaincre d'en parler aux bonnes personnes quand cela pouvait être un enjeu pour lui, comme lors de cette embauche, ou aux enseignants pendant sa scolarité et ses études.

Bravo Aurélien et bonne continuation !

Gabin sans limite dans la Drôme !!

Laurent Savard qui nous a accordé une chouette interview l'an dernier revient avec son livre *Gabin sans limites* ! On l'a lu pour vous et on a aimé... l'émotion, la délicatesse, les non-dits et l'humour ! Rendez-vous samedi 20 mai à la librairie des Cordeliers à Romans le matin et à la librairie de Chabeuil l'après-midi pour dédicacer son livre !

Sur l'agenda de Planète autisme Drôme-Ardèche.

20/5 : Laurent Savard en dédicace à Romans et Chabeuil !

22/5 : Agora « autisme et troubles dys ». Maison Relais Santé, 4, rue du clos Gaillard à Valence, à 19h.

23/5 : Conférence « Nouveaux regards sur l'autisme », 90 rue Pasteur, Lyon, à 18h30.

10/6 : groupes fratrie de 10h à 12h. RV à la Maison des Sociétés.

10/6 : café des proches à 10h. Retrouvons-nous à la Maison des Sociétés, nous irons partager nos expériences dans un café proche. Tout le monde est bienvenu, quel que soit l'âge de la personne avec autisme qui vous est proche, que vous soyez adhérent de l'association ou non, c'est l'occasion de nous rencontrer.

10/6 : Formation « la grammaire avec les outils Montessori » par Du Cœur à l'ouvrage, aux Clévos à Etoile-sur-Rhône. Infos sur www.ducalo.fr.

17/6 : Café-rencontre Asperger Adultes à la Maison pour Tous du Petit Charran, rue Henri Dunant à Valence, de 14h à 17h.

17/6 : Café pour les proches d'ados ou adultes avec TSA à la Maison pour Tous du Petit Charran de 14h à 17h. RDV à l'intérieur de l'enceinte.

17/6 : Conférence « autisme et intimité » à 13h45, au Vinatier, boulevard Pinel à Bron.

26/6 : Agora « problèmes alimentaires ». Maison Relais Santé, 4, rue du clos Gaillard à Valence, à 19h.

1/7 : Formation « les mathématiques avec les outils Montessori » par Du Cœur à l'ouvrage, aux Clévos à Etoile-sur-Rhône. Infos sur www.ducalo.fr.

4 et 6/7 : formation à la connaissance de l'autisme : [http://www.planeteautisme-dromeardèche.fr/fichiers/temporaire/Catalogue Formations 2017.pdf](http://www.planeteautisme-dromeardèche.fr/fichiers/temporaire/Catalogue_Formations_2017.pdf)

9/9 : Forums des associations à Tain et Valence !

Appel aux bonnes volontés !

Les villes de Tournon et Valence organisent des forums des associations le 9 septembre prochain. Envie de vous engager ? Venez avec nous tenir le stand !

La rédac'chef passe la main ! Vous souhaitez vous investir ? Contribuer au bon fonctionnement de Planète autisme Drôme-Ardèche ? Améliorer le Padablabla ? Le poste est pour vous. Passage de relais prévu et

même formation si nécessaire. Faites-vous connaître auprès de **delphinemauuary@gmail.com** ou **planete.autisme.drome.ardeche@gmail.com**.

Comment recevoir Pada Blabla par mail ?

Vous avez trouvé Pada Blabla sur notre site ou par connaissance interposée, et vous souhaiteriez le recevoir dès sa parution ? Envoyez un mail à

secretaire.planeteautisme@gmail.com

Inversement, vous pourrez choisir de vous désinscrire en suivant la même procédure.

Une info à publier ? Ecrivez-nous ! delphinemauuary@gmail.com.

Retrouvez-nous également sur : planeteautisme-dromeardeche.fr, ainsi que sur notre page Facebook !